

Lutte contre la fracture numérique à Saint-Josse : quelles actions pour quels résultats ?;
Interpellation introduite par M. LUAHABI Ismail, Conseiller communal.

Chères et chers collègues membres du Conseil,

La fracture numérique est un enjeu essentiel pour l'accès aux droits, à l'emploi et aux services publics. À Saint-Josse-ten-Noode, cet enjeu est d'autant plus important au regard de la diversité et de la vulnérabilité socio-économique d'une partie de notre population.

Ainsi, on parle aujourd'hui d'illectronisme qui désigne une maîtrise insuffisante des compétences numériques de base, nécessaires à toute personne pour effectuer de manière autonome les actes de la vie courante.

À ce titre, je souhaite tout d'abord **saluer les actions menées par la commune** ces dernières années en faveur de l'inclusion numérique : la distribution d'ordinateurs recyclés, les initiatives du CPAS, la présence d'un informaticien public à la bibliothèque, le soutien aux espaces publics numériques, ainsi que le maintien d'un accueil humain parallèlement à la digitalisation des services communaux. Le tout sans rendez-vous, je le souligne ici car c'est une commune ouverte à tous et accessible facilement et cela compte quand on est moins outillé.

Ces initiatives contribuent concrètement à renforcer l'autonomie numérique des habitants et à faciliter leur accès aux services et aux droits.

Dans cette dynamique positive, j'aimerais poser trois questions au Collège :

1. Quel **bilan** tire-t-il des actions menées en matière d'inclusion numérique ?
2. Comment la commune entend-elle **poursuivre et renforcer** ces initiatives ?
3. De **nouveaux projets ou partenariats** sont-ils envisagés pour élargir l'accompagnement et les formations numériques ?

Saint-Josse dispose de nombreux atouts pour devenir une commune de référence en matière d'inclusion numérique.

Je remercie à cet égard le Collège pour son engagement et pour ses réponses.